



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/273
10 juillet 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 65 de la liste préliminaire*

TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS

Lettre datée du 7 juillet 1995, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration que M. Fidel V. Ramos, Président de la République des Philippines, a faite le 21 juin 1995 à la suite de la décision prise par la France de reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique Sud (voir annexe).

Je vous saurais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 65 de la liste préliminaire.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Ronald B. ALLAREY

* A/50/50/Rev.1.

ANNEXE

Déclaration faite le 21 juin 1995 par le Président de la République
des Philippines à la suite de la décision prise par la France de
reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique Sud

Je tiens à vous informer que j'ai personnellement écrit à M. Jacques Chirac, Président de la République française, pour lui faire part de la profonde inquiétude du Gouvernement philippin au sujet de la décision prise par le Gouvernement français de reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique Sud.

J'ai fait savoir au Président français que, pour les Philippines, une reprise des essais nucléaires est un acte qui ne milite pas en faveur de l'instauration du type de climat international dont nous avons besoin pour encourager davantage la maîtrise des armes nucléaires et le désarmement. J'ai réaffirmé que les Philippines appuyaient la conclusion, le moment venu, d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Notre Ministère des affaires étrangères a également envoyé sur le même sujet une note diplomatique à l'ambassade de France et au Gouvernement français, par le canal de l'ambassade des Philippines à Paris. Dans la note, il a protesté contre la décision française de reprendre les essais.

Nous espérons sincèrement que le Gouvernement et le peuple français prendront dûment en considération l'inquiétude et les sentiments qu'ont exprimés de façon aussi claire les membres de la communauté internationale, et plus particulièrement nos amis du Pacifique Sud, qui seront le plus directement touchés par toute conséquence dangereuse des essais nucléaires.

Permettez-moi ici de souligner que la France et les Philippines ont de tout temps entretenu de bonnes relations dans nombre de domaines. Nous continuerons à entretenir ces relations qui se sont révélées mutuellement bénéfiques et qu'on pourra encore intensifier et diversifier pendant les prochaines années. La visite que j'ai faite en France l'année dernière avait précisément pour but de renforcer et d'élargir nos relations bilatérales, étant donné que nos deux pays ont tous deux un grand intérêt à rapprocher l'Europe et l'Asie en conjuguant nos efforts.

Cependant, nous sommes consternés par cette décision du Gouvernement français, qui a de graves conséquences pour la sécurité et la stabilité au plan international et régional. En tant que pays ami de la France dans la région Asie-Pacifique, les Philippines demandent au Gouvernement français d'assumer les responsabilités qui lui incombent au plan mondial en reconsidérant sérieusement et immédiatement sa décision.
